

Le CESE et le Haut-Commissariat au Plan initient la première étape de leur collaboration autour du thème « Et si la Covid durait ? »

PUBLIÉ LE 28/10/2020

Le Bureau du Conseil économique, social et environnemental et son Président, Patrick Bernasconi, et les Présidents des formations de travail, ont reçu aujourd'hui François Bayrou, Haut-Commissaire au Plan. Cette rencontre visait à préciser les contours de la collaboration de la troisième Assemblée constitutionnelle et du Haut-Commissariat au Plan, dans le cadre des missions confiées au Haut-Commissariat et de celles du Conseil, et d'initier le premier volet de leurs travaux, sur la base de la note problématique présentée par François Bayrou « Et si la Covid durait ? ».

Une saisine systématique du CESE sur chaque note du Haut-Commissariat au Plan

En tant que Conseil de la société civile organisée, le CESE est pleinement intégré au processus de travail du Haut-Commissariat au Plan. Ainsi, **chaque note de problématique fera l'objet d'une consultation systématique du Conseil**, seule instance dans ce cas. Le CESE produira sur cette base **une « réponse » destinée à éclairer les propositions finales** du Haut-Commissariat au Plan, sur la base **des observations et enjeux soulevés par la société civile organisée représentée au CESE**. *« Dans le cadre de cette méthode de travail partagée, le CESE apportera son expertise d'usage, particulièrement importante car basée sur l'expérience et la voix des 80 organisations représentées au Conseil et derrière elles, des dizaines de millions de Françaises et de Français engagés »* a déclaré Patrick Bernasconi.

La production de cette réponse sera assurée par deux membres du Bureau du CESE, en lien avec les formations de travail compétentes du CESE. La réponse finale du CESE sera présentée au Haut-Commissaire au Plan dans un délai de 3 semaines, permettant ainsi au Haut-commissariat au Plan de travailler à l'établissement d'une note d'orientations dont une partie des bases sera issue de la réflexion de la société civile organisée.

Remise fin novembre d'une première réponse du CESE sur la note « Et si la Covid durait ? »

Dans le cadre de cette première saisine, le bureau du CESE a nommé Marie-Claire Martel, représentante du groupe des associations et Michel Chassang membre du groupe des professions libérales, par ailleurs médecin, rapporteurs des travaux du Conseil sur le sujet « Et si la Covid durait ? ». Leur première tâche sera de désigner les sections concernées par ce travail.

Contacts presse :

Juliette Prost

06 72 47 53 28

Juliette.prost@plead.fr

Dominique Dardel

06 11 04 40 39

Dominique.dardel@lecese.fr